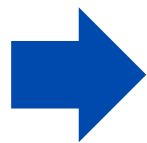


Notre Offre Spécifique



A destination des Travailleurs Indépendants



Contenu de notre offre spécifique

- 1 Visite médicale
- 1 Intervention du Pôle IPRP
- 1 Consultation avec notre Psychologue du travail



En fonction du besoin

La loi du 02 Août 2021 permet aux Travailleurs Indépendants de bénéficier des prestations de l'AIMSMT36

Tarif annuel : 115 €

**VOTRE SERVICE DE SANTÉ
AU TRAVAIL VOUS
ACCOMPAGNE**

Cette offre spécifique couvre **une année civile** et renouvelée à la demande du Travailleur indépendant.